
Mentions de danger

H315 : Provoque une irritation cutanée
H223 : Aérosol extrêmement inflammable
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319 : Provoque des lésions/irritations oculaires
H280 : Contient du gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H373 : Peut provoquer des lésions des organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée

Mises en garde - Prévention**P301+P316** : EN CAS D'INGESTION

: Consulter immédiatement un médecin .

P305+P351+P338 : EN CAS DE**CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer

avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P317 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P280 : Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

P240 : Conteneur de mise à la terre/liaison et équipement de réception.

P241 : Utilisation antidéflagrant électricité/ventilation/éclairage équipement.

P242 : Utilisez uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 : Prenez de précaution mesures contre statique décharge.

P264 : Lavage affronter, mains et n'importe lequel exposé peau soigneusement après manutention

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

P261 : Éviter respiration poussière/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P272 : Contaminant travail vêtements devrait pas être autorisé dehors de le lieu de travail

Mises en garde - Réponse

P308+P316 : SI EXPOSÉ ou concerné: Obtenir conseils/attention médicale

P305+P354+P338 : SI DANS YEUX: Rincer avec prudence avec eau pour plusieurs minutes. Retirer contact lentilles, si présent et facile à faire. Continuer rinçage

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P332+P317 : Si peau irritation ou éruption cutanée se produit: Obtenir médical conseils/attention

P301+P316 : SI AVALÉ : Appel un POISON CENTRE ou médecin si toi sentir

Vous ne vous sentez pas bien ? Rincez-vous la bouche.

Consignes de sécurité – Stockage

P403 : Magasin dans bien ventilé zone

P412 : Faites pas exposer à températures au-dessus de 50°C / 122F

Consignes de sécurité - Élimination

P 501 : Éliminer de contenu/conteneur à un approuvé déchets élimination usine

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Non applicable

Inconnu Aigu Toxicité : 0 % de la substance ou du mélange est constitué d'ingrédient(s) inconnu(s) toxicité

3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

Ce matériau est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Nom chimique	N° CAS	Poids-%	Secret
2-Propanol	67-63-0	40-60	*
alcool n-butylique	71-36-3	0-2	*
1-Méthoxy-2-Propanol	107-98-2	1-5	*
Propane	74-98-6	10-20	*
Butane	106-97-8	10-20	*
Heptane	142-82-5	5-15	*
Toluène	108-88-3	0,5-1,5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est tenu secret commercial.

4. FIRST AID MEASURES

mesures de premiers secours

Général Il est conseillé de

Œil En cas de contact.

consulter un médecin immédiatement. requis.

rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Après le rinçage initial, retirer tout contact lentilles et Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Gardez les yeux bien ouverts pendant le rinçage. Appelez un médecin. médecin immédiatement.

Peau En cas de contact,

Inhalation :

laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. d'eau.

Allez prendre l'air. Appelez un médecin si les symptômes apparaissent ou persistent.

En cas d'ingestion.

rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Autoprotection de la d'abord Utilisez

l'équipement de protection individuelle requis. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou vêtements.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés

Symptômes :

Aucune information disponible.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement

spécial Note nécessaire à médecins traitent symptomatiquement.

5. FIRE-FIGHTING MEASURES

moyens d'extinction appropriés

Poudre chimique sèche, CO2 ou pulvérisation d'eau.

Moyens d'extinction inadaptés : N'utilisez pas de jet d'eau continu car il pourrait disperser et propager l'incendie.

Risques spécifiques liés à la substance chimique

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

Équipements de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, portez un appareil respiratoire autonome à pression positive, homologué MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel Précautions : Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Maintenir les personnes à distance et face au vent. de déversement/fuite.

précautions environnementales

Environnement Précautions Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela ne présente aucun danger. Empêcher le produit de pénétrer. drains. Voir la section 12 pour des informations écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes pour Contenir le déversement. Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela ne présente aucun danger. Recouvrir le déversement de poudre d'une bâche en plastique. ou Bâcher pour limiter la propagation. Construire une digue bien en amont du déversement pour permettre un traitement ultérieur.

Méthodes pour nettoyage Recouvrir le liquide renversé avec du sable, de la terre ou tout autre matériau absorbant incombustible.

7. HANDLING AND STORAGE

Précautions pour une manipulation sans danger

Conseils sur sûr Manipulation : Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle si nécessaire. requis.

Conditions de stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage Conditions de conservation : Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. de enfants.

Incompatible Matériaux : Aucun connu d'après les informations disponibles fourni.

8. EXPOSURE CONTROLS/PERSONAL PROTECTION

Paramètres de contrôle

Exposition Directives .
NIOSH IDLH (*Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé*)

Contrôles techniques appropriés Ingénierie

Commandes de
douche
Stations de lavage oculaire. Systèmes de ventilation.

mesures de protection individuelle, telles que les équipements deprotection individuelle équipement Yeux/visage Lunettes de

sécurité avec protections latérales.

Peau et corps protection Portez des gants de protection et des protections vêtements.

Respiratoire protection Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, NIOSH/MSHA approuvé Le port d'une protection respiratoire est recommandé. Les appareils respiratoires à adduction d'air à pression positive peuvent être utiles. Le port d'une protection respiratoire est requis en cas de fortes concentrations de contaminants aéroportés. Cette protection doit être assurée conformément à la réglementation locale en vigueur. règlements.

Général Hygiène Précautions d' emploi : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Nettoyer régulièrement le matériel et la zone de travail. et
Le port de vêtements est recommandé. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Limites d'exposition**2-Propanol**

200 ppm 492 mg/m3 TLV ACGIH
400 ppm 984 mg/m3 STEL ACGIH
400 ppm 980 mg/m3 PEL OSHA
400 ppm 980 mg/m3 REL NIOSH
500 ppm 1225 mg/m3 VLE NIOSH

Butane

200 ppm 1640 mg/m3 TLV NIOSH
400 ppm 984 mg/m3 STEL ACGIH
400 ppm 1000 mg/m3 PEL OSHA

Heptane

200 ppm 400 mg/m3 TLV ACGIH
400 ppm 500 mg/m3 STEL ACGIH
400 ppm 500 mg/m3 PEL OSHA
400 ppm 500 mg/m3 REL NIOSH
500 ppm 1225 mg/m3 VLE NIOSH

Propane

200 ppm 492 mg/m3 TLV ACGIH
400 ppm 984 mg/m3 STEL ACGIH
400 ppm 980 mg/m3 PEL OSHA
400 ppm 1000 mg/m3 REL NIOSH
500 ppm 1225 mg/m3 VLE NIOSH

Toluène

420 ppm 980 mg/m3 REL NIOSH
320 ppm 560 mg/m3 VLE NIOSH

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Physique aérosol liquide	Aucune information disponible	à l'état	Odeur seuil
Aspect	limpide.	Odeur	d'alcool.
Couleur	noire		

<u>Valeurs immobilières</u>	-	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune information disponible
Fusion point de congélation point		Aucune information disponible
Point d'ébullition / ébullition gamme		Aucune information disponible
Éclair point inférieur à 73°F		
Évaporation taux		Aucune information disponible
inflammabilité (solide, gaz)		Aucune information disponible
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Supérieur inflammabilité limite :		Aucune information disponible
Inférieur inflammabilité limite :		Aucune information disponible
Vapeur pression	101,3 mm/hg	
Vapeur densité		
Eau solubilité	Insoluble	
Solubilité dans autre solvants		Aucune information disponible
Partition coefficient		Aucune information disponible
Auto-allumage température		Aucune information disponible
Décomposition température		Aucune information disponible
Cinématique viscosité		Aucune information disponible
Dynamique viscosité		Aucune information disponible
Explosif Propriétés		Aucune information disponible
Oxydant Propriétés		Aucune information disponible

<u>Autres informations :</u>		
Gravité de l'explosion		
Danger de Explosion, nuage		Aucune information disponible
Énergie d'allumage minimale, Nuage, mJ		
KST, (nuage), barre. ms -1		Aucune information disponible
Pmax maximum explosion pression, nuage, bar		Aucune information disponible
VMP, (nuage), bar.s -1		Aucune information disponible
LOC Concentration limite d'oxygène, trouble, %v/v O2		Aucune information disponible

Ramollissement point	Aucune information disponible
Moléculaire poids	Aucune information disponible
Densité :	Aucune information disponible
En gros densité	Aucune information disponible
Spécifique Gravité	0,71 à 25 °C

10. STABILITY AND REACTIVITY

Réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique

Le matériau est stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter

Contact avec des matériaux incompatibles. Températures élevées.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Informations sur les voies d'exposition probables

Produit Information :	Provoque de graves lésions oculaires. Peut être mortel en cas d'ingestion.
L'inhalation	est un sensibilisant respiratoire.
Œil Le contact	peut provoquer des lésions/irritations oculaires.
Peau Le contact	provoque des lésions/irritations cutanées.
L'ingestion	peut être mortelle en cas d'avalement.

Informations sur les effets toxicologiques

DL50	cutanée	du 2-propanol chez le lapin :	12 800 mg/kg
	DL50 orale chez	le rat :	5000 mg/kg
Inhalation de vapeurs	de butane/heptane	LC 50 chez le rat	: 658 000 mg/kg
	CL50 par inhalation de gaz	chez le rat :	48 000 mg/kg
CL50	du toluène par inhalation	chez le rat	: 49 g/l
	DL50 orale chez	le rat :	636 mg/kg

Effets différés et immédiats, ainsi que des effets chroniques, d'une exposition à court et à long terme**Sensibilisation****Germe cellule mutagénicité****Cancérogénicité**
santé) est

Aucune information ni donnée spécifique au produit concernant cet effet toxicologique (sur la santé) est disponible.

Reproducteur toxicité**STOT - célibataire** Aucune est

Aucune information ni donnée spécifique au produit concernant cet effet toxicologique (sur la santé) est disponible.

STOT - répété Aucune est

Aucune information ni donnée spécifique au produit concernant cet effet toxicologique (sur la santé) est disponible.

Cible Organe Effets sur**Aspiration danger**
santé) estle système nerveux central et les yeux.
Aucune information ni donnée spécifique au produit concernant cet effet toxicologique (sur la santé) est disponible.**Mesures numériques de la toxicité - Informations sur le produit**

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH .

12. ECOLOGICAL INFORMATION**Écotoxicité – Valeurs de CL50**

2-Propanol

Poisson Rasbora Heteromorpha 4200 mg/l 96 heures

Heptane/Butanol

Poisson Piméphales Promelas 173000 µg/196 heures

Albumus de poisson au toluène

Albumus

800000 µg/196 heures

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autre négatif effets

Aucune information disponible

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS**méthodes de traitement des déchets****Élimination de L'élimination des déchets**

doit être conforme aux lois régionales, nationales et locales applicables. et règlements.

Contaminé Emballage

non réutilisable récipient.

14. TRANSPORT INFORMATION**POINT Appellation réglementaire de transport :** Aérosols (inflammables)**IMDG** Aérosols (inflammables). – **NE PAS A POLLUANT MARIN****IATA :** Aérosols (inflammables)**DOT, IMDG, IATA Classe de danger primaire :** 2.1**DOT, IMDG, IATA Groupe d'emballage :** II**Étiquette 3 requis****Numéro** ONU . **ONU 1950**

15. REGULATORY INFORMATION

Inventaires internationaux

AICS	Oui
DSL	Oui
NDSL	Non
IECSC	Oui
EINECS	Oui
ELINCS	n°
ENCS	Oui
KECL	Oui
PICCS	Oui
TSCA	Oui (Enregistré à Lautenberg le 21e acte)
NZIoC	Oui

Légende:

AICS - Inventaire australien des substances chimiques
 Liste des substances domestiques/non domestiques (**LSD/LSDND**) - **Liste canadienne des substances domestiques**
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
KECL - Substances chimiques coréennes existantes et évaluées
PICCS - Inventaire des produits chimiques et substances chimiques des Philippines
TSCA - Inventaire de la section 8(b) de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques
NZIoC - Inventaire des produits chimiques de Nouvelle-Zélande

Réglementations fédérales américaines

SARA 313

Article 313 du titre III de la loi de 1986 portant modification et réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux obligations de déclaration prévues par la loi et le titre 40 du Code des réglementations fédérales, partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs seuils %
---------------------	------------------------------------

Catégories de danger SARA 311/312

Aigu santé danger	Oui
Chronique Santé Danger	Oui
Feu danger	Oui
Libération soudaine de pression danger	Oui
Réactif Danger	n°

CERCLA

Ce matériau, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la loi CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302).

Notification d'exportation en vertu de l'article 12(b) de la TSCA (40 CFR 707, sous-partie D)

Non réglementé.

SARA 311/312 Dangereux

Oui
Lésions ou irritations oculaires, lésions ou irritations

catégories de danger classées

cutanées

Risque d'aspiration, inflammable .
Aucune

Proposition 65 de Californie :

16. OTHER INFORMATION

Santé NFPA	dangers 2.	Inflammabilité 3	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Santé dangers 2*	Inflammabilité 3	Physique dangers 0	Protection personnelle X

Révision Date 25 mars 2026

Note de révision

Sections des FDS mises à jour (***) Révision SGH V 7.0

Clause de non-responsabilité

Les informations ci-dessus sont fournies à titre indicatif pour faciliter la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet en toute sécurité du matériau mentionné. Aucune garantie, expresse ou implicite, de performance ou de qualité n'est donnée quant à leur contenu. Ces informations concernent uniquement le matériau désigné et peuvent ne pas s'appliquer lorsqu'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans le cadre d'un procédé, sauf indication contraire expresse. Ces informations sont considérées comme exactes et à jour à la date de leur publication. Assurez-vous toujours d'utiliser les informations les plus récentes. Le matériau décrit ici est destiné exclusivement à un usage commercial et industriel et, sauf indication contraire expresse du fabricant par écrit, n'a reçu aucune autorisation réglementaire spécifique, notamment pour le contact alimentaire ou l'utilisation dans des applications ou dispositifs médicaux/chirurgicaux. Il est de la seule et entière responsabilité de l'acheteur et de l'utilisateur de s'assurer que toute manipulation, utilisation, transformation, stockage, transport, élimination et rejet du matériau est conforme à toutes les lois, règles et réglementations applicables.

Fin de la fiche de données de sécurité